

# JOURNAL MUNICIPAL

Édition de février—mars 2019, no 02

*Réf. photo : Banquise 2019, M. Jacques Germain, photographe*

## TAXES-

1er versement le **15 mars 2019**

Faire votre chèque à l'ordre de la « Ville de Portneuf ».

---



## BINGO

**Tous les vendredis—18h45**

Local des Chevaliers de Colomb  
110, rue de la Rivière, Portneuf



dépositaire du greffé de  
Maurice Grenier A.G.



Éric Lortie, B. Sc.  
Arpenteur-Géomètre

2, Place de l'Église  
Cap-Santé (Québec)  
G0A 1L0

Tél.: 418 285-3252  
Téléc.: 418 285-0075

RAYNALD LECLERC  
N O T A I R E

655 B, de l'Église  
Portneuf (Québec)  
G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532  
Télécopieur : 418 286-4977

courriel: [elortieag@videotron.ca](mailto:elortieag@videotron.ca)

Si vous souhaitez faire paraître une publicité,  
contactez-nous au 418 286-3844 poste 21

RETROUVEZ-NOUS SUR LE [WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM](http://WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM)

Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement. Il est publié dix fois par année. **-Le format Word est requis.** Pour faire paraître une information à but non lucratif, la date de tombée est le **jeudi 4 à 12h00 pour l'édition d'avril prochain.**

Les dates de tombée et les dates de parution du journal municipal pour l'année 2019 sont disponibles sur le site de la ville dans la section "journal municipal" - [www.villedeportneuf.com](http://www.villedeportneuf.com).

Hôtel de Ville : 297, 1re Avenue, Portneuf, Québec, G0A 2Y0

[www.villedeportneuf.com](http://www.villedeportneuf.com) tél. : 418 286-3844 fax : 418 286-4304

courriel : [info@villedeportneuf.com](mailto:info@villedeportneuf.com)

TRAVAUX PUBLICS : 418 808-8084 (urgence) LOISIRS : 418 286-3844 poste 28—courriel : [loisirs@villedeportneuf.com](mailto:loisirs@villedeportneuf.com)

**EN CAS D'URGENCE : 911**

Note: Dans ce document, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

À surveiller: la prochaine parution du journal municipal sera le 26 avril 2019.

**Mario Alain, maire** 418 286-3844 poste 23  
[maire@villedeportneuf.com](mailto:maire@villedeportneuf.com)

**Chantale Hamelin, conseillère au poste #1** : 418 286-6910

[chantale.hamelin@villedeportneuf.com](mailto:chantale.hamelin@villedeportneuf.com)

Représentante substitut au Comité du développement durable

Représentante à la Table de concertation culture

Représentante à la Résidence Portneuvienne

Représentante au Comité du journal municipal

Représentante au Comité du quai et des terrains adjacents

Représentante substitut à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Mario Alain - maire



## **Prochaine séance du conseil:**

**Le lundi 11 mars 2019 à  
19h30**

**(297, 1re Avenue)**

**Marc Rivard, conseiller au poste #2** : 418 951-4243

[marc.rivard@villedeportneuf.com](mailto:marc.rivard@villedeportneuf.com)

Représentant au Comité consultatif d'urbanisme

Représentant au Comité Les Haltes du St-Laurent

Représentant substitut au Comité du quai et des terrains adjacents

Représentant à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

**Gérard Gilbert, conseiller au poste #3** : 418 286-4239

[gerard.gilbert@villedeportneuf.com](mailto:gerard.gilbert@villedeportneuf.com)

Représentant au Comité d'embellissement

Représentant substitut à la Table de concertation des aînés de Portneuf

Représentant substitut à la CAPSA

Représentant substitut au Parc naturel régional

**Joëlle Genois, conseillère au poste #4** : 418 455-5975

[joelle.genois@villedeportneuf.com](mailto:joelle.genois@villedeportneuf.com)

Représentante à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Représentante substitut au Comité d'embellissement

Représentante au Comité de la politique familiale

Représentante au Comité achat local

Représentante substitut à la Résidence Portneuvienne

**Gilles Bédard conseiller au poste #5** : 418 286-6092

[gilles.bedard@villedeportneuf.com](mailto:gilles.bedard@villedeportneuf.com)

Représentant substitut à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

Représentant (responsable) des bâtiments

Représentant à l'Office municipal du Grand Portneuf

**Bruno Cormier, conseiller au poste #6** : 418 326-1837

[bruno.cormier@villedeportneuf.com](mailto:bruno.cormier@villedeportneuf.com)

Maire suppléant

Représentant à la Municipalité régionale du comté de Portneuf

Représentant substitut au Comité consultatif d'urbanisme

Représentant auprès du Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Représentant au Comité du développement durable

Représentant à la Table de concertation des aînés de Portneuf

## **Les responsables municipaux (418 286-3844)**

DIRECTION GÉNÉRALE

GREFFE

TRÉSORERIE

INSPECTION MUNICIPALE

SERVICE des LOISIRS

SERVICE des INCENDIES et SÉCURITÉ PUBLIQUE

SERVICE des TRAVAUX PUBLICS

Bibliothèque LA DÉCOUVERTE

Bibliothèque LE SIGNET

CONTRÔLE ANIMALIER

Mathieu Gingras poste 26

France Marcotte poste 24

Isabelle Longval poste 31

Julie Vallée poste 25

Anaïs Jardon poste 28

Sébastien Teed (418 326-3007)

Denis Dion (418 808-8084)

Marcelle Thibault (418 286-6465)

Chantale Hamelin (418 286-6910)

Kathleen Marcotte (418 268-4779)

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE PORTNEUF DU : 11 FÉVRIER 2019**

- Adoption des procès-verbaux du 14 et du 28 janvier 2019
- Adoption des comptes payés du mois de janvier 2019 : 369 379.23 \$
- Avis de motion et présentation projet de règlement, Traitement des élus municipaux
- Adoption règlement, Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- Avis de motion et présentation, Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
- Adoption règlement, modification règlement zonage et règlement administratif
- Avis de motion et présentation projet de règlement, modification du règlement RC-05 relatif à la circulation
- Avis de motion et présentation projet de règlement, modification règlement RMU-2016 – chapitre 5 « Stationnement »
- Avis de motion et présentation projet de règlement, modification règlement RMU-05 relatif à la circulation
- Autorisation de paiement, décompte progressif #1 - chemin de contournement
- Autorisation de paiement, décompte progressif #2 et #3 – chemin de contournement
- Autorisation de paiement, mise aux normes de l'eau potable/secteur Saint-Louis
- Autorisation de paiement, retenue rue des Oies-Blanches
- Autorisation de paiement, retenue rue de la Grève
- Autorisation de paiement, achat boîte de camion
- Autorisation de paiement, soutien technique CIM
- Autorisation de paiement, Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
- Permanence du directeur du service incendie – monsieur Sébastien Teed
- Nomination de madame Anaïs Jardon, directrice des loisirs à différents comités
- Ajout employé temporaire, déneigement
- Inscription congrès ADMQ 2019, directeur général
- Inscription congrès COMBEQ, fonctionnaire désignée
- Acceptation projet Œuvre d'art au rond-point secteur nord
- Campagne financement, Groupe Scouts Portneuf
- Autorisation de passage, Cyclo-défi Enbridge contre le cancer
- Opposition à la loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec

La version originale des procès-verbaux est disponible sur le site internet de la ville à l'adresse suivante: [www.villedoportneuf.com](http://www.villedoportneuf.com)

# AVIS PUBLICS

## AVIS PUBLIC

EST, par les présentes, donné par la soussignée :

### **Avis de promulgation**

**QUE** lors de la séance ordinaire du 11 février 2019 à 19h30, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté le règlement numéro 206-1 : « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Portneuf ».

**QU'**un avis de motion et la présentation du projet de règlement furent donnés à la séance du 14 janvier 2019.

**Quiconque** désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire au bureau municipal, 297, 1<sup>re</sup> Avenue, Portneuf, aux heures de bureau.

**QUE** ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 22 février 2019.



France Marcotte, greffière

Ville de Portneuf  
MRC de Portneuf

## AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement concernant la modification du traitement des élus municipaux.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 11 février 2019, le Conseil de la Ville de Portneuf a présenté un projet de règlement concernant une modification apportée au règlement sur le traitement des élus municipaux. L'objet du projet de règlement est d'augmenter le volet allocation pour maintenir une rémunération globale, après impôts, en concordance avec les rémunérations antérieures suite à la décision du gouvernement fédéral de rendre les allocations de dépenses imposables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.
2. L'adoption du règlement numéro 111-1 « Modifiant l'article 5 du règlement 111 sur le traitement des élus » aura lieu le 11 mars 2019 à 19 heures 30 minutes dans la salle du conseil située au 297, 1<sup>re</sup> Avenue à Portneuf.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 297, 1<sup>re</sup> Avenue à Portneuf, aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À PORTNEUF, CE 15 février 2019.



France Marcotte, greffière

# AVIS PUBLICS

## Avis de promulgation

**AVIS** est, par la présente, donné par la soussignée :

**QUE** le règlement numéro 219 « Modifiant le règlement numéro 198 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 870 000 \$ » a été adopté à la séance ordinaire du 12 novembre 2018.

**QU'** un avis de motion et la présentation du projet de règlement furent donnés le 9 octobre 2018.

**QUE** le Ministre des affaires municipales et de l'Occupation du territoire a émis l'approbation du règlement 219 en date du 5 février 2019.

**QUE** ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce vingt-deuxième jour de février 2019.



France Marcotte, greffière

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - DEMANDE DE DÉROGATION

Prenez avis que, lors de la séance ordinaire du 11 mars 2019, à 19h30, à l'hôtel de ville situé au 297, 1<sup>re</sup> Avenue, Portneuf, aura lieu une assemblée publique pour consultation relativement à une demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé sur le lot 2 980 579, sis au 54, rue Nelson, portant le matricule 9872-69-9316.

La demande de dérogation mineure consiste à :

Régulariser la résolution #1118-07-2005 qui permettait d'agrandir un garage privé isolé afin de porter sa dimension à 41 pieds x 24 pieds (ancien 32 pieds x 24 pieds) soit un ajout de 9 pieds et non de 9 mètres carrés tel qu'indiqué dans la résolution adoptée à la séance du 11 juillet 2005.

Permettre une marge de recul arrière à 0.63 mètre au lieu de 1.5 mètre au garage privé isolé.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Les dossiers de cette demande sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures ordinaires de bureau.

**DONNÉ** à Ville de Portneuf, ce 22 février 2019.



France Marcotte, greffière

# AVIS PUBLICS

## Ville de Portneuf MRC de Portneuf

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Portneuf.

Conformément aux dispositions de l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, AVIS PUBLIC est par les présentes donné :

1. **QUE**, lors d'une séance ordinaire tenue le 11 février 2019, le Conseil de la Ville de Portneuf a adopté un projet de règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux de la Ville de Portneuf.
2. **QUE**, ce projet de règlement se résume à modifier deux articles du règlement 133, soit la règle 7 à l'article 7 « La consommation de boisson alcoolisée, de drogue illégale et celle visant l'usage de tabac » afin de se conformer aux exigences du gouvernement à la légalisation du cannabis en octobre 2018 ainsi que la règle 9 à l'article 7 « Manquement et sanction » afin de se conformer aux bonnes pratiques de gestion. Les modifications prévoient que le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux doit être modifié à l'effet que tout employé ne peut être sous l'influence de telle boisson, de cannabis en plus de toute autre drogue illicite pendant les heures de travail.
3. **QUE** l'adoption du règlement numéro 133-3 « Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Portneuf » aura lieu lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 11 mars 2019 à 19 heures 30 minutes dans la salle du conseil située au 297, 1<sup>re</sup> Avenue à Portneuf.
4. **QUE** toute personne intéressée peut consulter, durant les heures d'ouverture, le projet de règlement en s'adressant au bureau municipal.

Donné à Portneuf, ce 22 février 2019.



France Marcotte, greffière

## UN PEU DE TOUT...

### HORAIRE DE NOS ÉGLISES

L'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (sud) sera fermée pour l'hiver. Toutes les messes auront lieu à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire (nord)-dimanche, 9h00.

Détails dans le bulletin paroissial distribué à la messe du dimanche et disponible à la *Pharmacie Julie Marcotte*, à l'*Intermarché Marcotte* et aux deux bureaux de poste.



### Église Anglicane St. John the Evangelist—Portneuf

Eucharistie en français par le Révérend Michel Royer: 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanches du mois à 10h30  
English services : 2<sup>nd</sup> Sunday of the month at 10:30 am from Easter to Christmas

Bienvenue à toutes et à tous!

### Cercle de Fermières Portneuf-Ville

#### Réunion spéciale 18 mars 18h à l'hôtel de ville

Lors de la prochaine réunion se tiendra notre traditionnel souper-partage. Vous êtes invitées à apporter votre repas principal (repas froid) et le Cercle fournira la soupe, le café/ thé et le dessert. Exceptionnellement nous nous rejoindrons à **18h** pour le souper puis nous poursuivrons la soirée avec la réunion.

#### À surveiller - C'est le temps de s'inscrire à l'un de nos cours!

La programmation de nos **cours et activités HIVER 2019** est maintenant disponible. **Les cours sont ouverts aux membres et aux non-membres.** Des cours de tricot, de couture et de peinture sur tissu seront offerts. Pour les détails, consultez notre dépliant ou suivez notre groupe Facebook CFQ Portneuf-Ville

Restez à l'affût, il y aura aussi une activité spéciale, gratuite et ouverte à tous le 28 avril de 13h30 à 16h30 à l'hôtel de ville.



**Partage de fibres, création d'un « magic cake » pour un sac fourre-tout tricoté et plaisir assuré!**

Chacune apporte une balle (ou ses restants) à mettre en commun avec les autres afin que toutes se créent une balle qui change de couleur pour réaliser un sac des plus colorés!

Nos bénévoles seront sur place pour expliquer l'assemblage des fils et aussi pour suggérer des patrons de sacs à tricoter à la broche ou au crochet.

Toutes les femmes qui désirent se joindre au Cercle sont les bienvenues.

Pour toutes informations, contactez la présidente. Au plaisir de vous voir!  
*Marjolaine Bédard, Présidente (418 286-6764 )*

## Le thème sera: L'ADN, nouvel outil en généalogie.

Nous y parlerons des applications de cette science qui nous ont permis de confirmer que des citoyens de Portneuf portent bien le nom de famille qu'on leur connaît.

Nous aurons un exposé du projet Québec ADN qui regroupera la signature ancestrale des pionniers qui ont colonisé le Québec.

**ENTRÉE : Membres/gratuit**  
**Non-membres/\$ 5.00**

**Pierre Gignac, président**



La Société d'Histoire  
et du Patrimoine

36, Bellevue, Portneuf, Québec, G0A 2Y0  
418 286-0024

[demers.gignac@globetrotter.net](mailto:demers.gignac@globetrotter.net)



**Bibliothèque La Découverte**, secteur Nord, 500, rue Notre-Dame, Portneuf  
**MARDI-18h30 à 20h00, MERCREDI-13h30 à 15h00 et JEUDI-18h30 à 20h00**

**HEURE DU CONTE** pour les jeunes enfants accompagnés d'un parent.

**Le 3e vendredi de chaque mois—19 heures**, conte et bricolage à la Bibliothèque La Découverte.

Aussi disponible, des livres audio, plusieurs documentaires et sur le site internet vous trouverez tout ce qu'il faut pour votre généalogie et les livres numériques. Bienvenue aux nouveaux membres!

**La bibliothèque Le Signet**, secteur sud, école La Riveraine,  
**105, rue des Écoliers, Portneuf**

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 19h00 à 20h30.

Il est possible de joindre les bénévoles aux heures d'ouverture au numéro 418 286-6525 poste 6527.

**Prendre note que pour la saison hivernale, si l'école est fermée le mercredi pour cause de tempête, la bibliothèque sera fermée aussi.**



## Clic'Ado : exploration de la photographie et exposition

Votre adolescent(e) s'intéresse à la photographie? *Clic'Ado* est un projet dédié aux adolescents âgés entre 12 et 18 ans, qui vise à offrir **4 ateliers d'éveil et d'exploration à l'univers photographique**.

Suite à ces ateliers, les jeunes seront invités à récolter des images du patrimoine portneuvien, pour ensuite préparer une **exposition** qui sera présentée lors des *Journées de la culture 2019*. Des prix seront attribués aux auteur(e)s des trois meilleures photos de l'exposition. Le projet est réalisé par REG'ARTS Portneuf, en collaboration avec le *Local des jeunes*, et vise à offrir aux adolescents l'opportunité d'explorer et de s'investir dans une démarche artistique. Les ateliers se dérouleront en février. Par la suite, les participants se feront prêter l'équipement photographique afin d'être en mesure de réaliser les photos de façon autonome. Des journées de prise de photos accompagnées seront également offertes.

Pour toutes questions, communiquez via courriel avec le Local des jeunes à [ldjportneuf@hotmail.com](mailto:ldjportneuf@hotmail.com) ou via la page Facebook [www.facebook.com/ldj.portneuf](https://www.facebook.com/ldj.portneuf).

### Horaire des ateliers

Jeudi, 7 février de 19h00 à 20h30

Samedi, 9 février de 10h00 à 12h00

Jeudi, 21 février de 19h00 à 20h30

Samedi, 23 février de 10h00 à 12h00

### Où?

Local des jeunes de Portneuf :  
500, Rue Notre-Dame,  
Portneuf



**28 MARS 2019, de 10 h à 20 h, à Donnacona**  
**salon contact emploi PORTNEUF**



**SALON VIRTUEL 29 MARS AU 5 AVRIL**

**Vous cherchez un emploi ou avez besoin de changement dans votre emploi actuel?  
Faire moins de route pour vous rendre au travail, avoir moins de stress et plus de temps pour vos  
loisirs, ça vous dit quelque chose?  
Vous voulez vivre et travailler dans un milieu de vie exceptionnel?**

**Donnacona, le 12 mars 2019. – Le Salon se tiendra le jeudi 28 mars 2019, de 10 h à 20 h, aux gymnases de l'École secondaire de Donnacona.**

**Sur place, près de 60 entreprises vous attendent avec plus de 600 emplois offerts.**

**Cette année, le Salon virtuel diffusera les postes sur son site Internet, du 29 mars au 5 avril 2019. Vous serez alors en mesure d'offrir vos services par courriel aux employeurs qui pourront éventuellement vous inviter personnellement à venir les rencontrer.**

**Le Salon CONTACT EMPLOI PORTNEUF c'est,**

- Une zone jeunesse animée (emplois d'été, outils de recherche d'emploi, etc.).
- L'endroit pour se trouver un emploi dans Portneuf.
- 

**Pour obtenir plus d'information, visitez le site au [www.contactemploiportneuf.com](http://www.contactemploiportneuf.com)**

**Faites vérifier ou rédiger votre curriculum vitae gratuitement!**

**SEMAINE DU 4 AU 7 MARS 2019**

**Sur rendez-vous seulement au 418 329-2511 ou 1 800 897-9910**

**Source : Julie Trudel, coordonnatrice  
Salon Contact Emploi Portneuf  
418 284-2552**

Avec la participation financière de :

**Québec**

# L'ARDOISE

## ÉCOLE - ATELIERS - BOUTIQUE

### POINTS DE SERVICE ET BOÎTES À LIRE

- SAINT-CASIMIR : MARDI, MERCREDI, JEUDI
- NOTRE-DAME : MERCREDI
- SAINT-RAYMOND : VENDREDI
- PONT-ROUGE : MERCREDI
- PORTNEUF : JEUDI
- DONNACONA : MERCREDI

- SAINT-CASIMIR
- 1 - CENTRE L'ARDOISE
  - 2 - CAFÉ RINGO
- SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES
- 3 - RESSOURCERIE DE PORTNEUF
- SAINT-ALBAN
- 4 - PARC NATUREL RÉGIONAL DE PORTNEUF
- SAINT-THURIBE
- 5 - HÔTEL DE VILLE
- SAINT-UBALDE
- 6 - PAIN PAIN PAIN

- NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN
- 7 - HÔTEL DE VILLE
- MONTAUBAN-LES-MINES
- 8 - HÔTEL DE VILLE
- SAINTE-THÉCLE
- 9 - AUBERGE DE LA RIVE GAUCHE
- SAINT-ANNE-DE-LA-PÉRADE
- 10 - PARC MUNICIPAL
- PORTNEUF
- 11 - QUAI DE PORTNEUF



145, boul. De la Montagne  
Saint-Casimir, Qc, G0A 3L0  
Téléphone: (418) 339-2770  
Sans frais: 1-855-339-2770  
[ardoise.alpha@gmail.com](mailto:ardoise.alpha@gmail.com)

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX!





## **CENTRE DES LOISIRS (OTJ)**

### **HORAIRE**

**Le centre des loisirs est ouvert aux heures suivantes jusqu'à la fin de la période de patinage:**

| Jour           | AM            | PM            | Soir          |
|----------------|---------------|---------------|---------------|
| Dimanche       | 10h00 à 13h00 | 13h00 à 17h00 | 18h00 à 21h00 |
| Lundi au jeudi | FERMÉ         | FERMÉ         | 18h00 à 21h00 |
| Vendredi       | FERMÉ         | FERMÉ         | 18h00 à 22h00 |
| Samedi         | 10h00 à 13h00 | 13h00 à 17h00 | 18h00 à 22h00 |

**Dès la fermeture de patinoire et dans le cas où les conditions de ski le permettent, le centre demeurera ouvert selon l'horaire suivant :**

| Jour     | AM            | PM            | Soir  |
|----------|---------------|---------------|-------|
| Dimanche | 10h00 à 13h00 | 13h00 à 16h30 | FERMÉ |
| Samedi   | 10h00 à 13h00 | 13h00 à 16h30 | FERMÉ |

***\*Les modifications à l'horaire, ainsi que l'information sur la fermeture du centre et des installations pour la saison 2019 seront publiées sur le site internet de la ville dans la section « nouvelles » et sur la page FACEBOOK «Les loisirs de la ville de Portneuf».***

| Jour                                  | AM            | PM            | Soir          |
|---------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Dimanche 3 mars au samedi 9 mars 2019 | 10h00 à 13h00 | 13h00 à 17h00 | 18h00 à 22h00 |

***\*L'horaire est sujet à changement dans le cas où les installations (patinoire et sentiers de ski/marche et raquette) sont fermées. Toutes informations concernant des changements à l'horaire seront indiquées sur le site internet de la ville dans la section « nouvelles » et sur la page FACEBOOK « Les loisirs de la ville de Portneuf ».***

# SERVICE DES LOISIRS



**INVITATION** aux gens de Portneuf— Venez essayer le tir à l'arc!

Il y aura une porte ouverte le mercredi 6 mars 2019 durant la semaine de relâche. Il y aura sur place des archers qualifiés pour accueillir tous ceux qui voudraient s'initier ou tout simplement venir essayer un nouveau sport.

**Tir sur cible ronde style Fita;  
Tir sur cible animalière;  
L'équipement est fourni par le club;**

**Horaires de  
10:00 à 15:00**

Pour plus d'info, contacter M. Yvon Legault au 418 843-3353 ou par courriel [yvonlegault59@outlook.com](mailto:yvonlegault59@outlook.com).

Yvon Legault, président/La Flèche de l'Archer



## **4 activités familiales vous sont offertes lors de la relâche. Plaisir assuré!**

**Pont-Rouge, le 23 janvier 2019** – Le CERF Volant de Portneuf vous propose des activités familiales gratuites ou à prix modique afin de profiter pleinement de la semaine de relâche 2019.

«**Ciné-éclaté**» : Sortie en famille au Cinéma Alouette Saint-Raymond, mardi le 5 mars 2019. Vous pourrez visionner un film régulier (2.00\$/enfant et 4.00\$/adulte), selon le choix disponible. Entrée, pop-corn et breuvage inclus. Début du visionnement à 13h30. Gratuit pour les moins de 2 ans. Inscription au plus tard le 4 mars.

«**Glisser et TRIPI**» : Venez en famille glisser en chambre à air, mercredi le 6 mars 2019, de 10h00 à 15h00. L'activité se déroulera au Centre nature Saint-Basile, où un remonte-pente sera mis à votre disposition. Vous pourrez aussi profiter de la raquette et des sentiers pédestres. Apportez votre lunch pour diner sur place. Accueil des familles entre 10h00 et 10h30. Tarif : 1.00\$/enfant et 2.00\$/adulte. Gratuit pour les moins de 3 ans. Inscription au plus tard le 4 mars.

«**Bottines en balade**» : Balade en forêt dans des sentiers pédestres au centre Ski-Neuf de la ville de Portneuf. L'activité aura lieu le jeudi 7 mars 2019, de 10h à 12h. Départ pour la marche à 10h15. Breuvages chauds, collation et surprises au retour! Inscription au plus tard le 6 mars. C'est gratuit!

«**Atelier BRICOLLATIONNONS**» : Atelier dans lequel nous ferons un bricolage parent-enfant et où nous dégusterons une bonne collation. Le vendredi 8 mars 2019, de 9h30 à 11h30, au CERF Volant. Inscription au plus tard le 6 mars. C'est gratuit!

La présence d'un parent est demandée pour chacune des activités. La carte de membre familiale est requise pour pouvoir participer aux activités du CERF Volant. Valable pour l'année 2018-2019, vous pouvez vous en procurer une au coût de 5.00\$.

Pour de l'information ou pour vous inscrire : 418 873-4557 ou 1 888 873-4557 (sans frais).

Faites vite, les places sont limitées. Bonne semaine de relâche!



## OFFRES D'EMPLOIS

### Coordonnateur et animateur-intervenant camp ados

Pour la période estivale 2019, la Ville de Portneuf est à la recherche d'un coordonnateur et d'un animateur-intervenant pour travailler avec des jeunes âgés de 12 à 15 ans dans le cadre du « camp ados ». Pour savoir en quoi consiste le camp ados de Portneuf, rendez-vous au [www.villedeportneuf.com](http://www.villedeportneuf.com), vous y trouverez le *guide de référence du camp ados*, lequel comprend toutes les informations à ce sujet.

#### Description des postes :

**L'animateur-intervenant** agit à titre d'accompagnateur d'un groupe d'une quinzaine de jeunes de 12 à 15 ans dans l'organisation et la gestion d'une coopérative de travail maison. Il doit accompagner et encadrer les jeunes dans leurs apprentissages. **Le coordonnateur** est la personne qui fait le lien avec la directrice du service concernant tout ce qui a trait au camp ados. Le coordonnateur agit à titre de superviseur du camp et de l'animateur-intervenant. C'est le coordonnateur qui veille à la gestion courante du camp (transmission des feuilles de temps, etc.) et s'assure du bon déroulement de ses activités.

#### Conditions de travail:

Animateur-intervenant : Horaire de 36 heures par semaine pendant 8 semaines, du 17 juin au 9 août 2019. La date de début et de fin peut varier selon la répartition du travail à effectuer. Le salaire offert est en fonction des compétences, de l'expérience et selon l'échelle salariale en vigueur.

Coordonnateur : Horaire de 40 heures par semaine pendant 10 semaines, du 10 juin au 16 août 2019. La date de début et de fin peut varier selon la répartition du travail à effectuer. Le salaire offert est en fonction des compétences, de l'expérience et selon l'échelle salariale en vigueur.

#### Exigences :

Pour les deux postes : Être âgé de 17 ans et plus, être mature, responsable, avoir le sens de l'organisation et avoir de la facilité à travailler en équipe. Détenir ou être en cours de formations au Collégial (DEC) ou à l'université (BAC) en éducation spécialisée, travail social, psychoéducation ou autres domaines connexes. Avoir un permis de conduire et une voiture afin de conduire les jeunes sur leur lieu de travail.

**Envoyer votre CV avant le vendredi 22 mars 2019 à midi**

**À l'attention de Madame Anaïs Jardon (*en spécifiant à quel poste vous postulez*)**

**297, 1<sup>re</sup> Avenue, Portneuf, Québec, G0A 2Y0**

**Télécopieur: 418 286-4304**

Courriel: [loisirs@villedeportneuf.com](mailto:loisirs@villedeportneuf.com)



## OFFRE D'EMPLOI Moniteurs(trices) de terrain de jeu

Pour la saison estivale, la Ville de Portneuf est à la recherche de personnes dynamiques et motivées pour agir à titre de moniteur pour le camp de jour, été 2019.

### Description du poste :

Dans le cadre de son travail, le moniteur de terrain de jeu doit planifier, organiser et animer des activités pour les jeunes de 5 à 11 ans. Celui-ci aura à travailler en équipe et sera en charge d'un groupe. Aussi, il aura à assurer la sécurité et l'encadrement des enfants du groupe tout en prenant part à la dynamique globale du terrain de jeu ainsi qu'à la thématique de l'été.

### Conditions de travail :

Horaire de 36 heures par semaine pendant 8 semaines du 17 juin au 9 août 2019. Il y a possibilité de travailler pour la semaine supplémentaire à la fin du camp du 12 au 16 août 2019. Le salaire offert est selon l'échelle salariale en vigueur.

**Exigences :** Être âgé de 16 ans et plus, être une personne dynamique, sociable, responsable et entreprenante. Faire preuve de débrouillardise et d'imagination, savoir travailler en équipe ou être ouvert à l'apprendre, aimer les enfants et avoir à cœur leur développement et leur bien-être. Avoir de l'expérience en animation ou étudier dans un domaine connexe est un atout.

**Les candidats doivent être obligatoirement disponibles pour la journée d'entrevues le samedi 31 mars 2019 et pour une fin de semaine de formation en animation les 11, 12 et 13 mai 2019 en plus de la formation en secourisme le samedi 19 mai 2019 qui est obligatoire dans le cas où celle du candidat n'est plus à jour.**

**D'autres formations obligatoires peuvent être ajoutées à l'horaire.**

**Envoyer votre C.V. avant jeudi, le 22 mars 2019 - midi  
à l'attention de Madame Anaïs Jardon, par courriel à [loisirs@villedeportneuf.com](mailto:loisirs@villedeportneuf.com)  
ou en personne au 297, 1<sup>re</sup> Avenue, Portneuf, Québec, G0A 2Y0**



# BASEBALL – Été 2019

## Période d'inscription

### Inscription en ligne

Vous pourrez vous inscrire **en ligne** sur le site Internet d'une des municipalités partenaires suivantes :

|               |                                                                          | Ouverture de la période d'inscription | Date limite pour s'inscrire |
|---------------|--------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|
| Donnacona     | <a href="http://www.villededonnacona.com">www.villededonnacona.com</a>   | 18 février                            | 15 mars                     |
| Pont-Rouge    | <a href="http://www.ville.pontrouge.qc.ca">www.ville.pontrouge.qc.ca</a> | 18 février                            | 15 mars                     |
| Cap-Santé     | <a href="http://www.capsante.qc.ca">www.capsante.qc.ca</a>               | 18 février                            | 15 mars                     |
| Saint-Raymond | <a href="http://www.villesaintraymond.com">www.villesaintraymond.com</a> | 11 mars                               | 15 mars                     |

### Inscription sur place

Il vous est possible de vous inscrire à l'hôtel de ville d'une des municipalités partenaires. Consultez le site Internet de celles-ci pour connaître les heures d'ouverture.

| Catégorie | Année de naissance | Tarif résident<br><i>Pont-Rouge, Donnacona,<br/>Sainte-Catherine, Saint-Raymond,<br/>Cap-Santé, Fossambault</i> | Tarif non-résident |
|-----------|--------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Novice    | 2012-2013-2014     | 95 \$                                                                                                           | 170 \$             |
| Atome     | 2010-2011          | 165\$                                                                                                           | 335\$              |
| Moustique | 2008-2009          | 185 \$                                                                                                          | 370 \$             |
| Pee-Wee   | 2006-2007          | 195 \$                                                                                                          | 390 \$             |
| Bantam    | 2004-2005          | 200 \$                                                                                                          | 400 \$             |
| Midget    | 2001-2002-2003     | 205 \$                                                                                                          | 410 \$             |

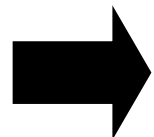
Pour les non-résidents, vous devez utiliser le système d'inscription de la Ville de Pont-Rouge ou de la Ville de Donnacona.

### Tarification familiale

Pour les familles, le club de baseball dispose d'une tarification familiale; 1<sup>er</sup> participant : tarif régulier ci-haut, 2<sup>e</sup> participant : 10 \$ de rabais, 3<sup>e</sup> participant : 20 \$ de rabais, 4<sup>e</sup> participant et les suivants de la même famille : 30 \$ de rabais.

### Modes de paiement

**En ligne :** Donnacona et St-Raymond : Visa, Mastercard, AccèsD  
Pont-Rouge et Cap-Santé : Visa ou Mastercard  
**Sur place :** Argent, paiement direct, chèque, Visa ou Mastercard



### Paielements différés

Il est possible de se prévaloir du paiement différé. Vous devez acquitter 50 % de la facture lors de l'inscription et l'autre 50 % est payable par chèque (remis au service des loisirs) ou par paiement préautorisé si le paiement se fait par carte de crédit. Le second versement est prévu pour le 30 avril. **Pour l'inscription à la Ville de Pont-Rouge, un paiement minimal de 200 \$ est requis.**

## Informations complémentaires

- ▶ Après la date limite pour s'inscrire, des frais administratifs supplémentaires de 5 \$ seront ajoutés au tarif d'inscription.
- ▶ À compter du 16 mars 2019, il est possible que nous refusions des inscriptions. Cette procédure a pour but d'améliorer le travail des bénévoles afin d'inscrire le bon nombre d'équipes aux ligues et ainsi mieux planifier le début de saison.

## Terrains utilisés en 2019

|                                                 |                                        |
|-------------------------------------------------|----------------------------------------|
| Pont-Rouge : Terrain Des Rapides                | Donnacona : Terrain baseball majeur    |
| Pont-Rouge : Terrain Du Collège                 | Donnacona : Terrain baseball mineur    |
| Saint-Raymond : Terrain Alex Paquet             | Donnacona : Terrain Robert Bédard      |
| Cap-Santé : Terrain de la Maison des génération | Sainte-Catherine : Parc du Grand-Héron |

## Catégorie Novice Programme d'initiation au baseball

**Pour les jeunes joueurs, le programme novice initie les jeunes aux bases du baseball (attrapé, frappé, lancer, etc.) et offre les premières expériences de match aux jeunes.**

**Début : Samedi 18 mai 2019 (à confirmer)**

**Horaires : Les samedis matin jusqu'à la fin des classes, les jeudis soir ensuite**

**Durée : 12 à 16 rencontres (selon température)**

**Les parents doivent demeurer sur place durant les activités et peuvent être requis sur le terrain selon l'exercice et les besoins de l'entraîneur.**

## Camp de printemps 2019

**Le Club de baseball les Indiens DPR tiendra un camp de mise en forme (8 ans et +) les samedis 23 mars, 30 mars et 6 avril 2019. Coût : 40 \$/joueur.**

**Les inscriptions pour ce camp de printemps se dérouleront au même moment que les inscriptions pour l'été.**

**Obtenez 50 % de rabais à votre inscription au camp de printemps en vous inscrivant LORS DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTION.**

**Ce camp est facultatif et permet aux joueurs de bien se préparer à la prochaine saison. Une occasion pour les entraîneurs de faire une pré-évaluation des joueurs.**

## Bénévoles, arbitres et marqueurs recherchés

Nous sommes à la recherche d'**entraîneurs, de marqueurs et d'arbitres** pour l'été prochain.

Si cela vous intéresse, donnez votre nom par courriel à [baseballdpr@outlook.com](mailto:baseballdpr@outlook.com)

Merci de vous manifester avant le 18 mars 2019.



**SUIVEZ NOUS** [Facebook.com/baseballdpr](https://www.facebook.com/baseballdpr)

## *Es-tu prêt à occuper ton premier emploi en tant que gardien(ne) d'enfant ?*

Ce sera facile si tu connais les notions élémentaires de secourisme!  
Nous t'apprendrons à prévenir les traumatismes, à veiller à la sécurité des enfants  
Et même des trucs pour être un super gardien !

# FORMATION GARDIENS AVERTIS

Contenu du cours : Droits et responsabilités des gardiens  
Soins de base à prodiguer aux bébés et aux tout petits  
Techniques pour favoriser l'entente avec des enfants d'âges différents  
Urgence et premiers soins - Quoi faire?  
Sécurité et prévention

Âge minimal : 11 ans (au 30 juin 2019)

Matériel inclus : Manuel « Gardiens avertis »  
Mini-trousse  
Carte d'attestation (Croix-Rouge canadienne)

## Interactif - Facile - Amusant

DATE : Dimanche le 28 avril 2019, de 8h30 à 16h30

LIEU : Carrefour Municipal, Portneuf

COÛT : 54\$ : payable en **ARGENT** le matin de l'activité (montant juste)

APPORTER : Un lunch froid pour le dîner (30 minutes)  
Le paiement  
Et surtout... ton **SOURIRE** 😊



Fournisseur autorisé

### POUR INSCRIPTION :

**Catherine Simard**

Représentant formations spécialisées  
418-654-8551 poste 716



**FPS**

Formation Prévention Secours Inc.

230 Siméon-Denis, bureau 101, Portneuf (Qc) G0A 2Y0



DEA

Défibrillateur (vente-location)



Équipement médical



Formation RCR et  
secourisme

## **Soirée hommage aux bénévoles**

**Vendredi 15 mars 2019, dès 18h00**

***Thématique: « Vous faites la différence.»***



**La soirée se déroulera au carrefour municipal à Portneuf.**

**Les comités et organismes recevront une lettre d'invitation spécifiant les détails de la soirée et mentionnant le nombre de bénévoles invités par organisation. La confirmation du nombre de bénévoles participant à la soirée devra être retournée avant le jeudi 7 mars à midi.**

***Au plaisir de vous remercier!***